



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS
SOUS-DIRECTION DU COMMERCE INTERNATIONAL
BUREAU E/3 – POLITIQUE DU DEDOUANEMENT
11, RUE DES DEUX COMMUNES
93558 MONTREUIL CEDEX
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Montreuil, le 13 DEC 2011

Dossier suivi par : Laetitia ONIAS
Téléphone : 01 57 53 43 19
Télécopie : 01 57 53 49 40
Mél : dg-e3-oca@douane.finances.gouv.fr

Réf : 111420

Monsieur,

Votre demande n° FR00000891 relative à l'octroi du certificat AEO sécurité-sûreté a été acceptée. Vous trouverez ci-joint, le certificat qui vous a été délivré.

J'appelle votre attention sur l'obligation qui vous incombe, conformément aux dispositions d'application du code des douanes communautaire telles que modifiées par le règlement CE 1875/2006 à l'article 14 quater (vices 1), l'opérateur économique doit informer l'autorité douanière de délivrance de « (...) tout événement survenu après la délivrance du certificat et susceptible d'avoir une incidence sur le maintien ou le contenu de ce dernier ».

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice fonctionnelle
Chef du bureau

Annick BARTALA

Monsieur BELHACHE Xavier
Gérant
SARL ATA LOGISTIQUE
ZAC PAHRMA PARC BP 924
27 100 LE VAUDREUIL



COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Certificat AEO
N° FR00000891

1. Titulaire du certificat :

SARL ATA LOGISTIQUE
N° EORI : FR490488194

ZAC PAHRMA PARC BP 924
27 100 LE VAUDREUIL

2. Autorité de délivrance : FR 750681
Direction Générale des Douanes et
Droits Indirects

La Directrice fonctionnelle
Chef du bureau E/3

Annick BARTALA

Le titulaire mentionné dans la case 1 est un

Opérateur Économique Agréé

~~Simplifications douanières~~

Sécurité et sûreté ✓

~~Simplifications douanières / Sécurité et sûreté~~

3. Date de prise d'effet du certificat : 22/12/2011

